

—

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Mans, le 30 mai 2023

Lancement de la chaire régionale d'application FIBROVIB

Le Laboratoire d'Acoustique de l'Université du Mans (LAUM – CNRS UMR 6613) et la start-up mancelle SILENTSYS spécialisée dans les systèmes photoniques à très faible bruit, lancent mardi 30 mai à Le Mans Université, une chaire régionale d'application grâce au soutien de la Région des Pays de la Loire.

FIBROVIB : un partenariat pour optimiser la conception des systèmes photoniques

La start-up SILENTSYS développe une technologie de systèmes optiques embarqués permettant de stabiliser des sources laser utilisées dans des applications relevant des télécommunications, de l'horlogerie ou du calcul quantique. Pour développer ses technologies, SILENTSYS souhaite s'appuyer sur l'expertise du Laboratoire d'Acoustique de l'Université du Mans (LAUM – CNRS UMR 6613).

Grâce au soutien de la Région des Pays de la Loire, cette collaboration étroite prendra la forme d'une chaire régionale d'application financée à hauteur de 132 000 €. L'enjeu technologique de cette chaire sera d'optimiser l'isolation vibro-acoustique d'un interféromètre à fibre optique pour réduire ses pertes de performances induites par des vibrations parasites externes. Elle permettra au laboratoire d'étendre ses compétences sur les méthodes numériques d'optimisation, pour ensuite les redéployer dans d'autres secteurs, tels que les transports terrestres (voitures intelligentes), aéronautiques (drones aériens) ou spatiaux (optimisation de panneaux de satellites). Du côté industriel, les résultats des travaux scientifiques devraient aboutir à la conception d'un produit qui pourrait être fabriqué à « bas coût » et en « gros volume » afin d'être intégré dans de nombreux systèmes photoniques.

« Cette chaire est un exemple très représentatif des synergies que nous développons entre les mondes académique et industriel : nous sommes partis d'un projet de fin d'études d'un élève ingénieur et nous en sommes à développer un programme de recherche sur des concepts nouveaux. Tout cela est très constructif, inspirant et stimulant scientifiquement. » explique **Adrien Pelat, enseignant-chercheur en acoustique et porteur de la chaire FIBROVIB.**

Les chaires régionales d'application : rapprocher chercheurs et industriels

En vue de renforcer l'excellence académique du laboratoire et de positionner l'entreprise en avance de compétitivité, la Région des Pays de la Loire soutient et favorise la constitution d'équipes publiques-privées de recherche en soutenant des chaires dites « chaires régionales d'application ». Il s'agit de projets de collaboration de moyen/long termes entre un chercheur (porteur de la chaire)

CONTACTS PRESSE

Pauline Beltz : presse@univ-lemans.fr – M. 07 64 80 77 75

Gwenola Cariou-Huet : gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr – T. 02 28 20 60 65 / M. 06 82 80 18 92

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

et un ou plusieurs acteurs industriels (PME ou centre technique) qui partagent une feuille de route scientifique sur 4 ans et à portée stratégique. La Région apporte une subvention de 140 000 € maximum par projet au partenaire académique.

« Face aux multiples défis régionaux démographiques, énergétiques, environnementaux, économiques, il est impératif de mobiliser le potentiel de recherche et de développement sur toute la chaîne de valeur pour générer des innovations économiques. C'est pourquoi la Région a décidé, dans sa stratégie Enseignement supérieur Recherche et Innovation (2021-2027) d'accélérer le transfert des connaissances nouvelles académiques vers la sphère économique, et plus globalement de promouvoir le développement de collaborations publiques-privées en matière de recherche et d'innovation. »

indique **Samia Sultani Vigneron, vice-présidente de la Région des Pays de la Loire**, en charge de l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation.